



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 12 mai 2026

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Vincent GUIBERT, Olivier CAILLE et Mmes Chloë FAOUZI, Dominique DANILO, Stéphanie DEGAS, Florence RAYMOND AUGIER, représentants le conseil municipal.
Mmes Maryse MESLET, Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Maryse COUDRAIS, Karine VOLCLAIR, Marie-Chantal GUILLOT, Laurence HILLEREAU, représentants les associations.

Absent excusé ayant donné pouvoir

Absente excusée

Mme Shaïnon PLASSON

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Fanély MIARA PARNISARI, responsable de la Résidence Autonomie et des animations aînés,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 7 mai 2026, CASF, article R123-16

POINT N°14 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à **prendre acte** des décisions d'aides individuelles prises par la commission permanente.

Date Commission Permanente	11/03/26	25/03/26	08/04/26	22/04/26
			ANNULEE	
			Sauf sous-commission aide alimentaire	
Aide à l'insertion à la formation et au maintien dans l'emploi	2	1	0	0
Nombre accordés	1	0		
Nombre refusés	1	1		
Montants accordés	150			
Montants refusés				
Aide Alimentaire	10	0	8	5
Nombre accordés	5		4	3
Nombre refusés	5		4	2
Exonération de participation aux frais de fonctionnement du service d'aide alimentaire	1	1	0	0
Nombre accordés	1	1		
Secours pour dettes et impayés	4	0	0	1
Nombre accordés	0			1
Nombre refusés	4			0
Montants accordés				90
Montants refusés				
Chèques services	3	1	0	2
Nombre accordés	3	1		2
Nombre refusés		0		0
Montants accordés	550	360		600
Montants refusés				0
Sous-Total (hors Aide Alimentaire et gratuité)	10	2	0	3
Total	20	3	8	8
Nombre accordés	10	2	4	6
Nombre refusés	10	1	4	2
Montants accordés	700	360	0	690
Montants refusés	0	0	0	0
Nbrs de familles CP	7	3		4
Nbrs de familles DA	10		8	5

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

